

## **Avis relatif à l'octroi d'autorisations de mise sur le marché de médicaments vétérinaires**

Décision du directeur de l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail

Spécialité dénommée : CARTAXX 50 MG/ML SOLUTION INJECTABLE POUR CHIENS ET CHATS, Solution injectable

Titulaire : ALFASAN NEDERLAND B.V.

Composition : Carprofène 50 mg - Excipient QSP 1 mL

Numéro d'autorisation de mise sur le marché : FR/V/7583080 7/2024

Date de décision : 13/02/2024